



(Photos Frank Muller)

L'envolée sauvage

La Roquebrussanne Vendredi soir, le Grand-duc qui avait été retrouvé blessé dans l'école du village a été relâché, après trois mois de soins

Il y a trois mois, on retrouvait un hibou Grand-duc blessé dans l'école maternelle du village. Alertés, les bénévoles de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) l'avaient emmené chez un vétérinaire de Saint-Maximin, qui avait diagnostiqué un traumatisme crânien, très certainement dû à une collision avec une voiture. Transféré et pris en charge au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux (Vaucluse) (1), l'oiseau a peu à peu retrouvé son aptitude à chasser, signal qu'il était temps de lui rendre sa liberté.

À la tombée de la nuit

Vendredi soir, peu avant la tombée de la nuit, une quarantaine de personnes étaient au rendez-vous fixé par Pierre Venel, responsable du groupe LPO Sainte-Baume Val d'Issole. Des béné-

voles de la LPO, des passionnés de faune sauvage, quelques curieux... Direction le refuge communal des Orris, sur les hauteurs du village, depuis lequel il était prévu de relâcher le hibou, transporté dans un simple carton.

Une récompense des efforts de la LPO

Pour meubler l'attente de la présence nécessaire au confort de l'oiseau nocturne, Pierre Venel a évoqué l'action de la LPO, puis a donné de nombreuses informations sur le Grand-duc (*lire ci-dessous*). « Ce moment vient récompenser nos efforts. Nous sommes heureux de pouvoir relâcher cet oiseau ici, dans une réserve (2) toute proche du lieu où il a été trouvé. »

Arrivé discrètement, Michel Gros, maire de La Roquebrussanne et défenseur avisé des es-

paces naturels (3), semblait ému d'assister au retour de ce Roquier particulier. « C'est l'exemple que la protection de l'environnement et de la biodiversité est parfois très concrète. Que chacun peut y contribuer. »

Sans un bruit

Les photographes redoutaient la nuit. L'oiseau l'espérait. Le public, installé en retrait, a regardé les bénévoles ouvrir le carton. Tout en douceur. Il revenait à celle qui avait trouvé le blessé de lui rendre sa liberté. Quelques secondes à peine après avoir pris conscience qu'il était revenu dans « sa » forêt, le Grand-duc a pris son envol et a disparu sans un bruit.

GUILLAUME JAMET
gjamet@varmatin.com

1. Web : paca.lpo.fr/soins-animaux
2. Toute structure ou personne peut déclarer sa



Pierre Venel, du groupe LPO Sainte-Baume Val d'Issole.

propriété, si modeste soit-elle, « réserve » de biodiversité, les conditions principales étant de ne pas y utiliser de pesticides et de ne pas y laisser la chasse se pratiquer. Le vallon de la source des Orris, en partie propriété communale, est déclaré comme tel depuis juillet 2014.

3. Il est également président du syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional (PNR) de la Sainte-Baume, qui devrait être annoncé dès l'année prochaine.

Le hibou Grand-duc

Le Grand-duc est le plus grand des rapaces nocturnes d'Europe.

- Poids : 2 à 2,5 kg (mâle), 2,5 à 3,3 kg (femelle) ;
- Longueur : 65 à 75 cm ;
- Envergure : 160 à 188 cm ;
- Longévité : plus de 20 ans ;
- Vol : le Grand-duc est doté comme la plupart des nocturnes d'un plumage duveteux, très flexible, qui lui permet de voler sans bruit.
- Alimentation : il se nourrit de tout ce qui bouge, depuis les scarabées jusqu'aux faons des cervidés, principalement des mammifères (campagnols, rats, souris, renards, lièvres), également d'oiseaux de toutes sortes.
- On le rencontre aussi bien dans les plaines que dans les montagnes. Il aime particulièrement les falaises proches de plans d'eau.
- Le hibou Grand-duc bénéficie d'une protection totale sur le territoire français depuis 1981.

**Vous avez trouvé un animal sauvage blessé ?
La LPO vous conseille au 04.90.74.52.44.**



Une quarantaine de personnes sont venues assister au retour à la liberté du hibou Grand-duc.